Identifiant unique*: 040-214003139-20141124-2014_G16-DE
Envoyé en préfecture, le 25/11/2014 - 14:51
Reçu en préfecture, le 25/11/2014 - 14:52
* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "Landespublic" (ALPI)

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 19/11/2014

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24 novembre 2014
--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE, Mme DEGOS (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. DUCASSE, Mme COUFFIGNAL, MM. BRUEY, GAILLARDET, DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA (a procuration pour Mme ULAMNN), Mmes DAUGREILH, DARGELOSSE.

Etaient excusés : Mmes ULMANN (a donné procuration à M. TAUZIA), DUBOIS-MAURY (a donné procuration à Mme DEGOS), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance G
Délibération n°16

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

Objet : Demande de subvention – Programme Annuel culturel et d'animations de la Ville de TARTAS à compter de 2015

Comme vous le savez, tout au long de l'année, des spectacles ou manifestations culturelles se déroulent sur notre commune. A ce titre, la Ville envisage de mettre en place un programme qui recensera l'ensemble des animations culturelles et fera notamment la promotion du spectacle vivant.

Il s'agira, outre l'organisation de concerts, galas de danse, expositions et spectacles divers sur les différentes installations de valoriser le patrimoine local, s'appuyant notamment sur l'Eglise Saint-Jacques, la Maison Jeanne d'Albret, les Allées marines, tout en permettant l'accès à la culture à tout type de public. A travers ce programme culturel annuel, la commune coordonnera l'ensemble des manifestations de son territoire, valorisera le spectacle vivant, l'accès au plus grand nombre tout en associant les différents partenaires, y compris associatifs.

.../...

Identifiant unique*: 040-214003139-20141124-2014_G16-DE
Envoyé en préfecture, le 25/11/2014 - 14:51
Reçu en préfecture, le 25/11/2014 - 14:52

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (TLTP)

Aussi, il est proposé à notre assemblée :

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les meilleurs financements possibles tant auprès des partenaires institutionnels Région, Conseil Général des Landes ou tous autres organismes
- d'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents s'y rapportant

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

AUTORISE M. le Maire à solliciter les meilleurs financements possibles tant auprès des partenaires institutionnels Région, Conseil Général des Landes ou tous autres organismes.

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

VILLE DE TARTAS LANDES 40400

Jean-François BROQUÈRES